

METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

Réunions publiques relatives à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Territoire Marseille Provence

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Territoire Marseille Provence, il sera procédé à des réunions publiques sur le document avant arrêt du projet.

Elles se tiendront :

- Lundi 06/11 à 17h30 au Pharo - 58 boulevard Charles Livon 13007 Marseille, pour l'ensemble du Territoire Marseille Provence ;
Il s'agit d'une séance introductive, qui présentera le déroulement général des futures réunions publiques. Son but ne sera pas d'exposer le règlement et le zonage de l'ensemble du Territoire mais d'expliquer au public le contenu et l'objet des réunions publiques listées ci-dessous.

- Mardi 07/11 à 17h30 au Parc Chanot – salle Endoume 1 - Rond-Point du Prado – 13008 Marseille, pour la commune de Marseille ;

- Mercredi 08/11 à 17h30 à la salle des mariages – Hôtel de Ville – 15 avenue du Général Monsabert - Ensues-la-Redonne, pour la commune d'Ensues-la-Redonne ;

- Jeudi 09/11 à 17h30 à la salle St-Exupéry - 53 Avenue Jean Mermoz – Marignane, pour la commune de Marignane ;

- Jeudi 09/11 à 17h30 à la salle municipale des fêtes Eugène Lanteri – Bd de la Carrairade – Commune du Rove ;

- Vendredi 10/11 à 17h30 au Centre Culturel André Malraux – 45 Allée Paul Vaillant Couturier – Roquefort-la-Bédoule, pour la commune de Roquefort-la-Bédoule ;

- Lundi 13/11 à 17h30 à la salle du conseil – mairie des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements – 13 square Sidi Brahim Marseille 13005, pour le 3^{ème} secteur ;

- Lundi 13/11 à 17h30 à la Salle polyvalente (salle moyenne) – 5429F Chemin des Peupliers – Ceyreste, pour la commune de Ceyreste ;

- Mardi 14/11 à 17h30 à l'extension de la mairie des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements - 150 boulevard Paul Claudel 13009 Marseille, pour le 5^{ème} secteur ;

- Mercredi 15/11 à 17h30 à l'Espace Fernandel – avenue Aristide Briand – Carry-le-Rouet, pour la commune de Carry-le-Rouet ;

- Mercredi 15/11 à 17h30 à l'Espace Sport et Culture Albert Giraldi – Avenue César Baldaccini – Gémenos, pour la commune de Gémenos ;

- Jeudi 16/11 à 18h00 au CMA de Beaumont – 194 rue Charles Kaddouz - 13012 Marseille, pour le 6^{ème} secteur ;

- Jeudi 16/11 à 18h00 : Réunion Publique de Sausset-les-Pins annulée - reportée à une date ultérieure ;

- Vendredi 17/11 à 17h30 à l'Espace Culturel et Sportif Robert Ollive – 893 Avenue Salvador Allende – Allauch, pour la commune d'Allauch ;

- Lundi 20/11 à 18h00 au Centre des Congrès Oustau Calendal – Promenade Aristide Briand – Cassis, pour la commune de Cassis ;

Chacune de ces réunions présentera, à l'échelle de la commune ou du secteur concerné, les grandes lignes du règlement et du zonage. L'objectif est d'exposer les choix effectués et de permettre un échange avec la population. Il ne s'agira donc pas de présenter le règlement « à la parcelle ».

Le dossier de concertation du PLUi est consultable durant toute la durée de la procédure, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts éventuels), au siège de la Métropole Aix-Marseille Provence (1), dans les mairies des 18 communes membres, dans les 8 mairies de secteur de Marseille. Il est accompagné de registres de concertation dans lesquels le public peut consigner ses observations. Ce dossier de concertation est aussi consultable sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille Provence (4).

Le public peut également adresser par courrier ses observations, durant toute la durée de la procédure, à l'attention de Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille Provence (2) ou par mail (3).

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la Direction de la Planification de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Foncier de la Métropole Aix-Marseille Provence (5).

(1) - Métropole Aix-Marseille Provence – le Pharo - 58 boulevard Charles Livon – 13007 Marseille

(2) - Métropole Aix-Marseille Provence – concertation sur le PLUi de Marseille Provence – Les Docks – Atrium 10.7 – BP 48014 – 13567 Marseille cedex 02.

(3) - dapu.plui-concertation.marseilleprovence@ampmetropole.fr

(4) - www.marseille-provence.fr

(5) - Direction de la Planification, de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Foncier de la Métropole Aix-Marseille Provence – Immeuble CMCI – 2, rue Henri Barbusse – 13001 Marseille